

Assurance au Luxembourg Secret professionnel - Renonciation

En tant qu'entreprise d'assurance luxembourgeoise, SI Insurance (Europe), SA (**SIIE**) est soumise au secret professionnel en vertu de l'article 300 de la loi luxembourgeoise modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances (la **Loi**).

En vertu de la **Loi**, **SIIE**, ainsi que ses administrateurs, dirigeants, cadres, employés et autres personnes agissant au nom et pour le compte de **SIIE** ne pourront divulguer les informations qui leur sont confiées dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans l'exercice de leur mandat, exercé au Grand-Duché de Luxembourg ou à partir du Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de la libre prestation de services (les **Informations Protégées**).

Toutefois, **SIIE** peut être amenée à communiquer des données couvertes par le secret professionnel à des autorités luxembourgeoises ou étrangères : (i) des intermédiaires; (ii) des réassureurs; (iv) des rétrocessionnaires; (v) des entités du groupe **SIIE**; ou (vi) d'autres tiers, sur la base d'exigences légales, réglementaires ou contractuelles (en vertu de lois luxembourgeoises ou étrangères, préexistantes ou introduites à l'avenir).

De plus, **SIIE** sous-traite des services ou des fonctions à des prestataires de services externes (les **Prestataires de Services**) et est tenue, dans ce contexte, de leur transférer des données couvertes par le secret professionnel dans les conditions ci-après.

Types de services externalisés :

Les types de services que nous pouvons externaliser comprennent toutes les tâches nécessaires à l'exécution de l'offre, à la distribution, la gestion et à la résiliation de nos produits ou services d'assurance, ainsi qu'au respect de nos obligations en vertu des dispositions réglementaires et de gouvernance d'entreprise.

Ces tâches comprennent la distribution d'assurances, l'aide à la souscription, l'accueil des clients, l'administration des polices, la gestion des sinistres, les contacts et les relations avec les clients, l'assistance juridique, l'actuariat et la constitution de réserves, la finance et la comptabilité, la gestion des risques, la conformité, les ressources humaines et l'administration, l'informatique, les déclarations réglementaires et l'audit interne, tout en conservant la responsabilité finale avec les titulaires des fonctions (clés) concernées basées au Luxembourg.

Types d'informations transmises

Les **Informations Protégées** qui pourraient être transmises à un **Prestataire de Services** comprennent toutes les données susceptibles d'identifier directement ou indirectement les polices, les titulaires de police, les assurés(s), les bénéficiaires ou tout représentant de ces personnes. Ces informations peuvent également comprendre (sans s'y limiter) ce qui suit :

- nom(s), date(s) de naissance, coordonnées (adresse, numéro de téléphone, numéro de téléphone), renseignements financiers, bancaires et fiscaux du ou des titulaires de police, de la ou des personnes assurées et du ou des bénéficiaire (s) du contrat d'assurance
- les données sur les risques, les activités et la santé, adaptées au type de produit et recueillies aux fins de souscription
- des renseignements sur les contrats d'assurance (comme le numéro, la date d'entrée en vigueur et la durée, le montant des primes versées, les opérations, la valeur du contrat).

Pays où sont situés les prestataires de services

Pays faisant partie de l'Espace Economique Européen et Bermudes, Inde, Mexique, Serbie, Singapour, Suisse, Afrique du Sud, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique. La liste n'est pas exhaustive et peut être mise à jour de façon continue s'il y a un changement de **Prestataires de Services** ou de leur emplacement.

Renonciation

En fournissant des informations à **SIIE**, en remplissant une demande d'assurance ou en faisant une offre d'assurance, en acceptant un contrat d'assurance, en payant une prime ou en établissant autrement une relation avec **SIIE**, le fournisseur **d'Informations Protégées** déclare avoir pris connaissance de ce qui précède et consentir à la transmission des **Informations Protégées** aux différents types de tiers, situés dans divers pays, comme indiqué ci-dessus.

Nonobstant ce qui précède, **SIIE** doit se conformer à toutes les autres obligations légales et réglementaires, y compris, mais sans s'y limiter, celles régissant la protection des données.

Mise à jour le 10/2025